



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 30 juin 2021

## OBJET :

DE-21-06-1-29) APPROBATION DES AIDES A PROJETS JEUNES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi trente juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 juin 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), Mme ALBERT (pouvoir à M. LEROY), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210630-lmc1H8502H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021  
Date de Publication : 06/07/2021

Le Conseil,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016 définissant les modalités d'attribution des aides à projets jeunes (A.P.J.) ;

Considérant les demandes d'aides à projets présentées par Madame Margaux MODJBAFAN, Monsieur Barthélemy FORTIER et Madame Annie GHOLOUSTIAN;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 21 juin 2021,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Attribue des aides financières aux porteurs de projets suivants :

- 900 € au projet humanitaire, présenté par Madame Margaux MODJBAFAN, domiciliée au 30, rue de la Jarry à Vincennes ;
- 700 € au projet artistique présenté par Monsieur Barthélemy FORTIER, domiciliée au 12, rue de la Fraternité à Vincennes ;
- 900 € au projet artistique présenté par Madame Annie GHOLOUSTIAN domiciliée au 88 rue de la Jarry à Vincennes

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, aux articles et chapitres correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***